

est leur faculté de sentir, plus parfaitement aussi ils se meuvent eux-mêmes. Ainsi ceux qui ne sont doués que du toucher n'ont pour tout mouvement que la contractilité, comme les huîtres, dont la capacité de se mouvoir ne dépasse guère celle des plantes. Au contraire, ceux qui sont doués d'une faculté de sentir complète, c'est-à-dire capable de connaître non seulement ce qui leur est conjoint ou qui les touche, mais encore ce qui est au loin, ceux-là se meuvent en progressant vers ce qui est éloigné d'eux.

Mais, quoique les animaux de cette sorte reçoivent des sens la forme qui est le principe de leur mouvement, cependant ils ne se fixent pas à eux-mêmes la fin de leur opération ou de leur mouvement ; cette fin est inscrite en eux par la nature, qui les pousse à se mouvoir en vertu de leur forme à faire telle ou telle action. C'est pourquoi au-dessus de tous les autres animaux sont ceux qui se meuvent eux-mêmes, en outre, quant à la finalité de leur mouvement ordonné à une fin, qu'ils se fixent à eux-mêmes. Et cela se fait par raisonnement et par l'intelligence, faculté à laquelle il appartient de connaître le rapport entre la fin et le moyen⁶, et d'ordonner l'un à l'autre. La manière dont vivent ceux qui sont doués d'intelligence est donc plus parfaite, parce qu'ils se meuvent eux-mêmes plus parfaitement. Le signe en est que dans un seul et même homme, l'intelligence meut les facultés sensibles, lesquelles commandent et meuvent les organes, qui à leur tour exécutent le mouvement. Ainsi voit-on dans les disciplines pratiques que l'art du navigateur, à qui il appartient de gouverner le navire, commande à l'art du constructeur qui en détermine la forme, et ce dernier commande aux simples agents d'exécution, dont le rôle est de disposer la matière.

Mais bien que notre intelligence se détermine ainsi à certaines choses, certaines autres lui sont fixées par la nature, comme les premiers principes, qu'elle ne peut éviter de reconnaître, et la fin ultime qu'il lui est impossible de ne pas vouloir.

Ainsi, bien qu'elle se meuve à quelque fin, il faut pourtant qu'à d'autres fins elle soit mue par un autre. C'est pourquoi celui dont la nature est son intellection même et en qui le naturel n'est pas fixé par un autre, détient le degré suprême de la vie. Et tel est Dieu. En Dieu donc il y a vie au plus haut point. Aussi le Philosophe, au livre XII de la *Métaphysique*^m ayant montré que Dieu est l'intelligence même, conclut qu'il a la vie parfaite et éternelle, parce que son intelligence est souverainement parfaite et toujours en acte.

Solutions : 1. Comme le montre Aristoteⁿ, il y a deux espèce d'actions. L'une passe dans une matière extérieure, comme chauffer ou scier ; l'autre demeure dans l'agent, comme concevoir, sentir ou vouloir. Il y a entre les deux cette différence que la première action n'est pas la perfection de l'agent, qui meut, mais du sujet qui est mû. La seconde, au contraire, est la perfection de l'agent. De là vient, le mouvement étant l'acte du mobile, que la seconde action, en tant qu'elle est l'acte de l'opérant, est appelée son mouvement et cela en raison de cette ressemblance : de même que le mouvement est l'acte du mobile, ainsi l'action dont on parle est l'acte de l'agent ; pourtant le mouvement est un acte de l'imparfait, c'est-à-dire de ce qui est en puissance, alors que l'action immanente est acte du parfait, à savoir de ce qui est en acte, comme il est dit au traité *De l'Ame*^o. Donc dans le sens où l'intelligence est ainsi appelée un mouvement, l'être qui se connaît lui-même par intelligence est dit se mouvoir. Et c'est ce qui a fait dire à Platon^p que Dieu se meut lui-même, mais non pas d'un mouvement qui soit un acte de l'imparfait⁷.

2. De même que Dieu est son existence et son intellection, ainsi est-il son acte de vie. Pour cette raison, il vit mais il n'y a pas en lui un principe.

3. Dans notre monde inférieur la vie est reçue dans une nature corruptible, qui a besoin et de génération pour la survivance de l'espèce et de

m. XII *Metaph.* XI, VII 7 (1072 b 27). – n. IX *Metaph.* VIII, VIII 9 (1050 a 22). – o. III, VII 1 (431 a 6). – p. voir plus haut Q. 9, a 1, sol. 1.

6. *Per rationem et intellectum*, dit le texte. Il est clair qu'il ne s'agit pas de deux facultés, puisqu'en l'homme l'intellect est la raison. Mais l'intellect humain ne procède pas toujours rationnellement, puisqu'au départ du processus rationnel il y a nécessairement une connaissance immédiate à laquelle est souvent réservé le mot : *intellectus*.

Ici le mot signifie à la fois la faculté et tout acte de connaissance immédiate. On pourrait gloser : l'intellect agissant par mode de raison ou par saisie immédiate de son objet. Et cette disjonction introduit la suite du raisonnement de l'article : par la raison, l'homme s'assigne à lui-même une fin, en fonction de laquelle s'organise son action. Mais cette fin elle-même il ne peut se la fixer qu'en fonction d'une fin antérieurement fixée. On arrive alors à une fin premièrement fixée, la fin dernière, qui est aussi la première dans l'ordre de la genèse de la décision. Cette fin, qui ne dépend pas d'une fin antérieure, ne peut être fixée au terme d'un raisonnement : c'est elle et ce qui s'y rattache immédiatement (les biens sans lesquels il apparaît immédiatement que le bonheur est impossible) qui constituent ces « aliqua » qui sont « fixés par la nature », dont on parle plus bas, et par conséquent les limites imprescriptibles de ce pouvoir qu'a la créature de se mouvoir elle-même quant à la finalité.

7. « Acte de l'imparfait » : voir plus haut, Q. 14, note 5.